

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messenger suisse

Band: - (1992)

Heft: 43

Artikel: Voyage au pays de la Croix-Rouge internationale : "La planète des victimes"

Autor: Bruhin, Francine

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848117>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Voyage au pays de la Croix-Rouge Internationale

“La planète des victimes”

par Francine Bruhin

“La planète des victimes”.

Texte Michel Goeldlin.

Photographies : Yucki

Goeldlin. Co-Edition Aire-

Griot. Vient d'être réédité

chez France-Loisirs.

Debout, l'enfant nous assigne en justice. "Un futur soldat, ou un futur rebelle", dit de lui Michel Goeldlin. La photographie a saisi ce regard accusateur *. On l'imagine totalement, terriblement silencieux. A côté de lui, une minuscule petite fille, "une future violée" dit encore Michel Goeldlin. Symbolique image de la victime et du bourreau, saisie l'instant d'une photographie. C'était quel-que part en Amérique du sud. Cela pourrait être n'importe où. En Afrique ou en Asie. Ou en Europe, près, tout près de nous. Michel Goeldlin a la voix carrée. Il a le geste ample et sûr d'un homme tranquille, avec en plus, une étoile de malice au coin de l'oeil. Désert, il est inséparable de Yucki-la-majestueuse "depuis 1939", aime-t-il à préciser. L'un ne va pas sans l'autre, dit la légende familiale. Elle est photographe comme lui est écrivain : naturellement, avec passion. Ils voyagent souvent, sur les traces "de gens qui m'émeuvent" explique cet écrivain-reporter suisse. Les gens qui l'émeuvent, c'est "Juliette", "Les Désemparés". Ce sont les "victimes". Celles de la guerre, que lui et son épouse ont rencontrées dans les camps de la Croix Rouge Internationale. Durant trois ans, Yucki et Michel Goeldlin, accrédités par le CICR, ont arpenté ces camps. Ils ont vécu la vie des délégués du CICR, les ont suivis dans leur travail. Tentant, lui avec ses carnets, elle avec ses photographies, de restituer dans leur simplicité tragique les visages entrevus, les paroles

entendues, les gestes esquissés. Des enfants apprentis rebelles, défigurés physiquement et moralement par les bombes qu'ils transportaient. Des femmes qui réapprenaient à marcher avec des prothèses. Des paysans figés dans l'attente de la distribution de semences. Un prisonnier qui attend la visite du délégué. Un autre univers. La planète des victimes. Tous ces témoignages sont devenus un livre : il y a des souvenirs qui doivent se partager. Quand ils sont partis, Michel et Yucki Goeldlin, ne savaient pas ce qu'ils allaient vivre. "On n'imagine pas, quand on est installé confortablement chez soi, quand on vit dans un pays en paix", dit Michel Goeldlin. Non, on n'imagine pas. Comment se sont-ils embarqués dans un tel périple ? C'est ce qu'il raconte le temps d'un interview.

* photo couverture de Yucki Goeldlin

Michel Goeldlin : "J'avais un ami délégué au CICR (Comité de la Croix Rouge Internationale). Je voyais sa vie quotidienne. Et j'ai eu envie d'en parler. Le travail sur le livre, nous l'avons vraiment démarré en 88. Au départ, il n'était question que d'un livre sur les délégués du CICR. C'est après, une fois sur place dans un camp du CICR, que s'est imposé le changement de sujet : c'était des victimes dont il fallait parler, les délégués n'existaient que parce qu'il y a des victimes !"

Messenger Suisse : "Quelle fut votre première impression, lors de votre premier voyage dans un camp de réfugiés ?"

M.G. : "Le premier contact sur le terrain laisse une impression assez floue. D'abord parce que, quand on vit dans un pays en paix, on ne voit la guerre qu'à

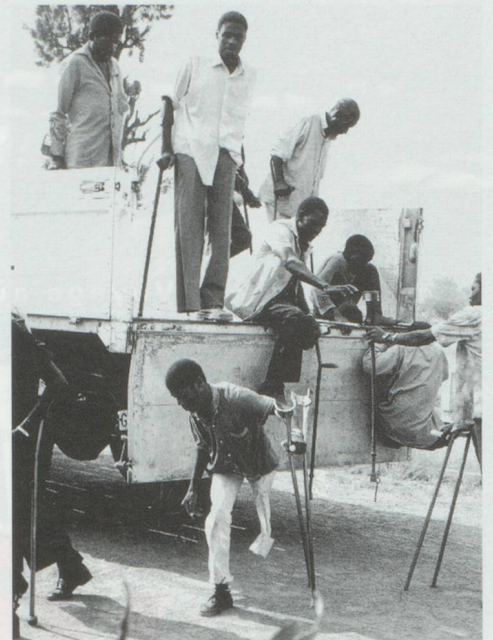
travers les communiqués de presse. Sur le terrain, on rencontre des individus : dans les camps, ce sont surtout des femmes et des enfants. Ces enfants nés dans la guerre, ne sachant pas qu'une autre vie peut exister... nous aurions aimé que la photographie des enfants figure en couverture du livre. Mais les éditeurs n'ont pas voulu".

M.S. : "On a récemment reproché au CICR son silence à propos de l'existence de camps de concentration dans l'ex-Yougoslavie. Comment, vous qui avez suivi de près le travail des délégués, jugez-vous ces reproches ?"

M.G. : "Ce n'est pas la première fois que l'on entend ces remarques. Mais à quoi servirait que le CICR hurle avec les loups si cela lui coupe tout accès aux victimes ? L'accès aux victimes est le principe N°1 de la bible interne du CICR. Son travail, c'est d'aller là où personne n'a accès, rendre visite aux prisonniers, transmettre toute information les concernant au siège du CICR : si elle est connue du CICR, toute personne privée de liberté devient "tabou", il n'est plus question de la transférer ou de la faire disparaître. Son travail, ce n'est pas d'alimenter les

médias. Cela n'a rien à voir avec les organisations humanitaires du genre "Médecins sans frontières" qui doivent se faire connaître pour se faire de l'argent, pour pouvoir fonctionner. Le CICR travaille dans l'ombre. Mais il peut entrer là où même Amnesty International ne pénètre pas. Il communique avec des gouvernements, des institutions, mais jamais dans le secret, toujours avec l'accord des parties en jeu. L'autre jour, j'ai été horrifié d'entendre un homme politique français dénoncer les "réglements de Genève". Alors qu'il s'agit de conventions, auxquelles la France a adhéré, comme 147 autres Etats ! Le CICR se voit accorder un mandat unique, d'urgence, et de courte durée, normalement, puisqu'il s'arrête là où commence l'aide au développement. Mais aujourd'hui, ces mandats durent 10, 12 ans. En fait, le CICR n'est vraiment connu que dans les pays où il fonctionne, ou a fonctionné. J'en ai rencontré, des anciens prisonniers politiques sauvés par le CICR !"

"C'est cette énorme partie du travail que l'on méconnaît totalement. Les visites dans les prisons, les longues négociations au préalable pour y avoir accès, la



Rééducation et appareillage des mutilés à Bomba Alta (Angola).
© Photo : Yucki Goeldlin



Diffusion
du droit
humanitaire
dans une
caserne au
Salvador.

© Photo :
Yucki Goeldlin

transmission des informations à Genève, ne sont pas des actes spectaculaires.

C'est souvent le fruit d'un long et pénible travail de fourmi. Mais c'est souvent une question de survie pour le prisonnier. Pour cela, il faut un minimum de structure et de discipline. Il faut des professionnels, pas des amateurs trop bien attentionnés, qui risqueraient de lâcher à tout moment. C'est pourquoi les délégués sont salariés. Ils ne font pas de "l'humanitaire". Et pour qu'ils puissent accomplir leur tâche, il faut un minimum de sécurité, des moyens de communications qui fonctionnent."

M.S. : "Pas l'ombre d'une critique à l'égard de la vieille dame?"

M.G. : "Bien sûr, le CICR a un côté conservateur. Certaines choses pourraient changer un peu. Tout est perfectible. Mais j'ai écrit ce livre en toute liberté, sans vouloir émettre de jugement de valeur, simplement écrire ce que j'avais vu, entendu, et le CICR n'a pas joué les censeurs. S'il y a des faits que j'ai tus, c'est par simple souci de sécurité, pour ne pas compromettre le travail des délégués qui, eux, restaient".

M.S. : "Pensez-vous que si la

Suisse abandonnait son statut de neutralité, le CICR devrait s'ouvrir aux étrangers?"

M.G. : "Le CICR est une organisation privée suisse, d'accord, mais indépendante. Il est d'autre part presque reconnu comme un état à part entière: à la Conférence de Londres sur le problème yougoslave, M. Somaruga (Président du CICR) était invité. Sa nationalité est un avantage: la Suisse n'a pas été en guerre depuis longtemps et n'a pas de passé de pays colonisateur. Cela facilite le travail du CICR dans bien des pays: on ne peut lui reprocher un passé douteux. A mon avis, l'ouverture au CICR ne pourrait se faire qu'avec des Suédois, non engagés. Mais d'autres personnes, d'autres pays, voudraient aussi leur entrée. Imaginez quel serait l'accueil d'un délégué français, ou allemand, si on l'envoyait dans un pays autrefois dominé par sa patrie? Le travail du CICR serait impossible!"

M.S. : "Sur place, dans les camps, quel événement vous a le plus marqué?"

M.G. : "Il y a tellement de choses qui m'ont marqué! Le plus fort, c'est l'impression de faire un travail irremplaçable. Quand il y a 50 types sur un

haut plateau d'Angola, dont le travail est de distribuer des semences à 3 ou 4.000 paysans: cela signifie que 100.000 familles survivront! Là, on ressent une intense satisfaction à l'idée de sauver autant de personnes. Et en même temps, on se dit que le CICR devrait être 50 fois plus grand. Distribuer des semences, c'est plus visible que des visites en prison... Le CICR, c'est aussi des nouvelles. Il joue le rôle d'une centrale de recherches organisant les rassemblements familiaux, les rapatriements, la recherche des disparus: ainsi, quand on va dans un orphelinat transmettre une lettre à une gamine dont la grand-mère est réfugiée au Honduras. Sans le CICR, la petite fille aurait continué à croire qu'elle était seule dans la vie." "Yucki et moi, nous sommes partis. Nous avons oublié notre but personnel. La finalité de l'objet est tellement extraordinaire! Nous n'avons pas voulu apporter de message, simplement dire "voilà ce que nous avons vu". Dans notre décision de partir, il y avait l'envie de témoigner. De parler de gens qui nous ont émus. Si j'avais 20, 25 ans, je n'aurais qu'une idée: entrer au CICR..."

Voulez-vous communiquer avec des Suisses de France ?

Utilisez donc Le Messager Suisse comme support publicitaire pour proposer vos produits ou vos prestations à quelques 20.000 lecteurs. Un excellent rapport qualité/prix (un journal bien lu, des tarifs d'insertion bon marché) fait du Messager Suisse un support idéal pour votre publicité auprès d'un public très intéressé.

Par ailleurs, si vous désirez créer votre annonce et avez besoin de conseil, notre service "graphisme/mise en page" est à votre disposition.

Alors, choisissez pour votre message Le Messager Suisse. Pour une publicité personnalisée.

Demandez notre tarif d'insertion auprès de la Rédaction.

Le Messager Suisse
10, rue des Messageries
F-75010 Paris
Tél. (1) 45.23.29.57
Fax (1) 45.70.13.29